

# VIOHALCO

**VIOHALCO SA**  
**Avenue Marnix 30, 1000 Bruxelles, Belgique**  
**0534.941.439 RPM (Bruxelles)**

## CONFIRMATION DE PARTICIPATION

Assemblée générale ordinaire des actionnaires de Viohalco SA (la *Société*) du mardi 30 mai 2023 à 12h00 (heure belge), au siège social de la Société, avenue Marnix 30, 1000 Bruxelles, Belgique (*l'Assemblée*).

*Ce formulaire signé doit être communiqué au plus tard le mercredi 24 mai 2023 à 17h (heure belge) de la manière suivante:*

*(1) Envoi par courrier postal*

*Viohalco SA  
Catherine Massion, sous-directrice  
Avenue Marnix 30  
1000 Bruxelles (Belgique)*

*OU*

*(2) Envoi par courrier électronique*

*Une copie de l'original signé de ce formulaire doit être envoyée à :  
[administration@viohalco.com](mailto:administration@viohalco.com).*

*Tout envoi par courrier électronique doit être signé au moyen d'une signature électronique au sens de l'article 3.10 du règlement européen 910/2014 ou d'une signature électronique qualifiée au sens de l'article 3.12 de ce règlement.*

Le (la) soussigné(e) (nom et prénom / nom de la société)

.....

Domicile / Siège social

.....

.....

Propriétaire de

nombre

actions dématérialisées (\*)

actions nominatives (\*)

de Viohalco SA

confirme son intention de prendre part à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui aura lieu le mardi 30 mai 2023 à 12h00 (heure belge) au siège social de la Société, avenue Marnix 30, 1000 Bruxelles, Belgique avec l'ensemble des actions mentionnées ci-dessus.

Fait à ....., le .....

Signature(s) : .....(\*\*)

*(\*) Veuillez biffer la mention inutile.*

*(\*\*) Les personnes morales doivent indiquer les nom, prénom et fonction des personnes qui signent le présent formulaire en leur nom.*